

Renforcement des compétences, valorisation, régulation...comment appuyer les PEP

Membres du groupe « des maçons »

Ousmane Konaté, Action Contre la Faim

Fidèle Farga, Réseau Projection

Sy Joseph Sanogo, ONEA/DAS

Illassa Bancé, PEP/Macon

Abdoulkarim Sawadogo, DAKUPA

Le groupe dénommé "Maçon" a eu pour tâche de réfléchir sur le volet maçonnerie de l'assainissement. Les échanges ont été un cadre idéal de partage d'expériences personnelles entre acteurs issus de différents milieux professionnels (PEP, ONG, Structure étatique). Des discussions on peut retenir les trois points saillants suivants :

1. Quelle est la situation actuelle des maçons?

Généralement les PEP et spécifiquement les maçons sont issus des différents programmes et projets. Leur service est relativement accessible aux ménages tant en milieu rural qu'en ville. Ils sont bien outillés et sont généralement motivés et leurs travaux sont supervisés. Et d'autres sont devenus même des vrais entrepreneurs (témoignage de l'ONEA). Pour le cas spécifique des maçons formés par l'ONEA, ils sont reconnus à travers les attestations de fin de formation et disposent du matériel nécessaire. Le maçon formé par DAKUPA a témoigné également de l'accompagnement dont il bénéficie à travers l'ONG.

Cependant il faut noter que l'activité rencontre d'énormes difficultés. Ils manquent d'organisation et de moyens et ils n'ont pas accès aux marchés publics comme en a témoigné le maçon présent. Ils manquent d'initiative pour promouvoir eux-mêmes leurs activités (même en milieu urbain). Pour les maçons l'environnement institutionnel est la cause principale de leur difficulté.

2. Quelles sont les conditions préalables pour optimiser les actions des maçons ?

Les conditions de base pour la réussite des solutions à proposer sont :

- la synergie d'action des ONG et la création des cadres de concertation : la Mairie peut jouer un rôle important dans cette concertation en tenant par exemple une liste des maçons formés localement. Ainsi les acteurs intervenant dans la zone

peuvent facilement les mobiliser dans leur programme (sans avoir à le former à nouveau).

- la formalisation des activités : cette formalisation passe par la reconnaissance du métier de maçon (des qualifications spécifiques sanctionnées par un diplôme, perspectives de carrière professionnelle, etc.) et par la signature des conventions de partenariats entre les acteurs, etc.

3. Que faut-il faire pour accompagner les maçons (solutions) ?

Au regard des besoins exprimés par les maçons, le groupe a retenu entre autres comme mesure d'accompagnement :

- la formation (sur les technologies mais aussi en autopromotion et en entrepreneuriat) ;
- la simplification des procédures de reconnaissances de leurs entreprises pour leur permettre de soumissionner aux marchés publics ;
- la pérennisation des mesures incitatives (subventions, fonds, primes, prêts, etc.) pour le développement de la demande en assainissement et ainsi de leur clientèle potentielle.